

Viens contribuer à ma réussite !



Enseignant(e), en Vente conseil automobile

Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île

📍 550 53e Avenue, Montréal, Québec H1A 2T7 | Sur place

👤 1 Poste disponible

📅 Expire à l'externe le : 18 octobre 2024

DESCRIPTION DU POSTE

Viens m'apprendre à apprendre

Centre de services scolaires de la Pointe-de-l'Île Québec



Faites carrière au CSSPI !

Joignez-vous aux 4 800 enseignantes et enseignants passionnés qui accompagnent chaque jour nos élèves sur le chemin du développement intellectuel, personnel et social.

[Cliquez ici pour visionner les témoignages de nos enseignants](#)

À PROPOS DE CETTE OFFRE

Le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI) est à la recherche d'un(e) enseignant(e) en formation professionnelle pour le programme de Vente conseil automobile au Centre de formation Anjou.

L'enseignant(e) en vente-conseil de véhicules automobiles prépare les étudiants à l'exercice du métier de conseiller ou conseillère en vente dans l'industrie automobile. Le but n'est donc pas simplement de vendre une voiture neuve ou usagée, mais aussi d'offrir à la clientèle une expérience d'achat personnalisée et positive.

Sous l'autorité de la direction ou de la direction adjointe de l'établissement, l'enseignant(e) est responsable d'exécuter la planification de cours et d'animer des activités d'apprentissage. L'enseignant(e) s'assure que sa méthode d'enseignement et de gestion de classe est dans le respect des règles de vie de l'école. Il ou elle crée un environnement positif en classe et est en mesure de modifier son enseignement afin de s'adapter aux différents styles d'apprentissages des élèves. L'enseignant(e) doit porter une attention aux particularités ainsi qu'aux besoins des élèves pour les faire progresser et les motiver au quotidien.

TYPE DE POSTE

Contrats à temps plein ou à temps partiel.

ENTRÉE EN FONCTION

Dès que possible.

RÉMUNÉRATION

Rémunération de 51 461 \$ à 100 246 \$ par année selon la scolarité et l'expérience et selon la convention collective en vigueur.

NATURE DU TRAVAIL

📅	Entrée en fonction :	non disponible
📁	Type d'emploi :	Contrat
🕒	Quarts de travail :	non disponible
🕒	Heures de travail :	non disponible
💰	Salaire :	\$51,461.00 - \$100,246.00 CAD par an
👥	Syndiqué :	Oui

Documents requis

✓ CV

Documents facultatifs

- ✓ Lettre de motivation
- ✓ Permis de travail
- ✓ Diplômes / Certificats
- ✓ Permis ou brevet d'enseigner
- ✓ Relevé de notes
- ✓ Évaluation comparative des diplômes
- ✓ Carte de compétence

Nous souhaitons rencontrer des candidats potentiels pour des contrats à temps complet ou à temps partiel pour l'année scolaire en cours pour le Réseau de l'éducation des adultes, FGA et de la Formation Professionnelle, FP.

ATTRIBUTIONS ET CARACTÉRISTIQUES

La candidate ou le candidat aura pour responsabilités:

- Le dépistage, l'évaluation et l'accompagnement des élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage;
- L'identification de leurs besoins et de leurs capacités;
- La conception et la réalisation de programmes de rééducation visant à corriger des difficultés d'apprentissage;
- Le titulaire doit organiser, diriger et participer à l'animation des élèves et du personnel en vue de l'intégration et l'utilisation des ressources, des technologies, de la communication et des moyens et techniques d'enseignement.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Détenir le DEP (diplôme d'études professionnelles) dans la discipline visée ou toute autre formation jugée pertinente;
- Avoir un minimum de trois (3) à cinq (5) années d'expérience pertinente (en lien avec le programme);
- L'expérience en enseignement, en formation ou en supervision d'équipe constitue un atout.

Le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI) remercie les candidates et candidats de leur intérêt. Toutefois, nous communiquons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

Le Centre de services scolaire applique la politique d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes des groupes visés, dont les femmes, les personnes autochtones, les personnes handicapées, les minorités ethniques et les minorités visibles.

Le personnel du CSSPI est soumis à la Loi sur la Laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, entre autres choses, l'interdiction pour le personnel enseignant, les directions et directions adjointes d'établissement, embauchés après le 27 mars 2019, de porter un signe religieux et l'obligation pour l'ensemble du personnel du CSSPI d'exercer ses fonctions à visage découvert. Pour en connaître plus sur cette Loi : [Loi sur la laïcité de l'État](#).

AVANTAGES



Nombreux avantages sociaux



Flexibilité et stabilité d'emploi



Priorité à l'apprentissage et à l'enseignement



Culture de développement professionnel



Milieu de vie bienveillant et humain



Accès à un programme d'insertion professionnelle complet durant les cinq premières années